



Paris, le 27 janvier 2011

## **Compte-rendu de l'audience de l'intersyndicale au Cabinet du ministre**

L'audience de l'intersyndicale a enfin pu se tenir ce matin.

La ministre, toujours absente, s'était cependant faite remplacer par son conseiller social.

Ce dernier n'a pas été en mesure de nous faire part de l'arbitrage ministériel, arbitrage qui serait cependant stabilisé (et nous ne savons pas dans quel sens), mais pas encore finalisé.

On ne peut que s'inquiéter de cet atermoiement dès lors que le représentant du ministre nous a avoué s'être libéré de l'engagement de son prédécesseur de ne procéder au transfert que sous réserve d'un consensus ... après avoir, justement, constaté que ce consensus ne lui était pas acquis.

Il s'est cependant engagé -ce qu'il doit nous confirmer par écrit dans la journée- que l'arbitrage n'est pas arrêté et qu'il ne sera pas arrêté avant que nos organisations syndicales ne lui aient rappelé les positions qu'elles avaient déjà exprimées auprès de ses services.

En conclusion, après avoir regretté l'absence de continuité tant dans les engagements qu'entre le cabinet et son administration, l'intersyndicale se félicite d'avoir ainsi amené le représentant du ministre à sursoir à toute décision intempestive avant d'avoir recueilli ces positions.

Pour autant, l'intersyndicale appelle les personnels des services de navigation à se tenir prêts à se mobiliser si le reniement des engagements antérieurs et les hésitations observées du côté du cabinet ne visaient qu'à décider autoritairement bientôt le transfert du patrimoine et des personnels des services de navigation à l'établissement public VNF.

**L'intersyndicale se rencontrera dans les tout prochains jours pour examiner les suites à apporter à cette audience.**